

Petite enfance Enseignement

Un tiers de la population de Chevigny a moins de 20 ans. De nouvelles familles, jeunes le plus souvent, se sont installées. Les services, les équipements et les prestations doivent donc être nombreux et variés pour répondre aux attentes de tous. Chaque enfant doit avoir les mêmes chances, quelles que soient ses origines familiales et sociales.

- Accroître les capacités d'accueil en crèche en créant des structures innovantes.
- Créer un service "petite enfance".
- Mettre en place un contrat éducatif local pour les activités périscolaires
- Valoriser les lieux d'accueil parents –enfants de moins de 6 ans
- Renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires

Aujourd'hui, les 36 places d'accueil à la Maison de l'Enfance sont insuffisantes. Demain, ce sera encore pire !

Nous impulserons la création de **capacités d'accueil souples, innovantes : "micro-crèches"** (pouvant accueillir jusqu'à 9 enfants), **passerelles** pour les enfants de 2 à 3 ans, **crèches en partenariat avec les entreprises**.



La **cellule Petite Enfance** aura toute sa place dans la réflexion de l'équipe municipale pour l'élaboration des projets en collaboration avec le réseau d'assistantes maternelles.



Nous **créerons un service "petite enfance" avec un référent** auprès duquel les familles pourront trouver de nombreuses informations utiles et pratiques, pour bien accueillir les enfants et faciliter la vie des familles à Chevigny.

Nous aiderons les enfants et les parents à sortir de l'isolement, **en valorisant les lieux d'accueil parents/enfants de moins de 6 ans**. Dans un cadre adapté, les jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle) pourront partager avec des professionnels des moments d'échange, de parole et de jeu.

Ces **lieux de rencontre inter-générationnelle** permettront aux adultes d'exprimer les préoccupations de tous les jours, d'écouter et d'être écoutés, de jouer avec les enfants ou de les laisser jouer avec les autres.

Aux côtés de l'école et de la famille, les temps périscolaires représentent des moments éducatifs à part entière.



Le **Contrat Educatif Local pour les activités hors temps scolaire** fixera les axes et les moyens éducatifs sur lesquels la Ville de Chevigny s'engagera avec l'Education nationale, les associations et les services municipaux concernés.

Il aura pour objectif d'offrir à tous les jeunes Chevignois âgés de 3 à 16 ans, un service public de l'animation périscolaire diversifié et de qualité, adapté à leurs besoins.

Nous répondrons à l'aspiration des familles qui souhaitent pour leurs enfants une **école accueillante, qui les prépare bien, qui prenne chacun en charge**. Nous agissons afin d'assurer, dès le plus jeune âge, les conditions de la **promotion de tous les jeunes par une prise en charge éducative** sur l'ensemble de la journée.



Nous **renforcerons la sécurité aux abords des établissements scolaires** en aménageant les alentours des écoles et des établissements secondaires pour apporter aux élèves un cadre environnemental et éducatif de qualité : entretien des passages souterrains, installation de mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage et d'expression ...) chemins d'accès sécurisés, ...

